

L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec

Introduction

À partir des données disponibles, ce bulletin trace le portrait général de l'évolution de la scolarisation de la population autochtone vivant dans les réserves, les établissements indiens ou les villages inuits du Québec. Ce bulletin fait suite au numéro portant sur le même sujet, publié en mai 2004¹. L'examen de l'évolution de la situation, tant du système scolaire que de l'inscription, débute par la présentation du contexte dans lequel évolue cette population.

1 - Les caractéristiques de la population autochtone du Québec

Au Québec, la population autochtone se répartit entre Amérindiens et Inuits. Alors que les Inuits forment une seule nation, le groupe des Amérindiens se subdivise en 10 nations distinctes : les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons-Wendat, les Innus, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks et les Naskapis.

Les Amérindiens se distinguent des Inuits par le fait qu'ils sont soumis à une loi : la Loi sur les Indiens. La Loi constitutionnelle de 1867 et la première Loi sur les Indiens, adoptée en 1876, confiaient la responsabilité de ces personnes au gouvernement du Canada. Un Indien est une personne qui est inscrite à titre d'Indien dans le Registre ou qui a droit de l'être (LR. 1985, ch.1-5). Ce registre distingue les Indiens qui résident dans une réserve, un établissement indien ou une terre de la couronne, de ceux qui vivent hors de ces territoires. Les Indiens, dits hors réserve, se fondent dans l'ensemble de la population du Québec.

La population autochtone se répartit sur presque tout le territoire québécois, depuis le Nunavik jusque dans la vallée du Saint-Laurent et les rives du Golfe. La carte présentée en annexe situe chacune des collectivités sur l'ensemble du territoire. Plusieurs des villages inuits, des réserves ou des terres conventionnées, où réside cette population, sont difficilement accessibles. En l'absence de route, certains ne peuvent être atteints que par train, par bateau, par avion ou par hydravion. À cette dispersion géographique s'ajoutent d'importants écarts entre les nations quant au nombre total de personnes inscrites. Ainsi, en 2007, les Innus constituaient le groupe le plus peuplé avec 16 199 personnes inscrites, alors que les Naskapis ne comptaient que 673 personnes inscrites (voir annexe 1).

Les données sur la population amérindienne, utilisées dans ce texte, proviennent principalement du Registre des Indiens, y compris la population des nations crie et naskapie. Les données sur la population inuite proviennent des Registres des bénéficiaires cris, inuits et naskapis ; ces registres sont issus de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et de la Convention du Nord-Est québécois

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=221>

(CNEQ). À l'occasion des recensements quinquennaux de Statistique Canada, des données sont recueillies sur les personnes qui déclarent une identité² ou une ascendance³ autochtone. Cependant, le dénombrement partiel d'un certain nombre de réserves indiennes et d'établissements indiens, de même que les variations dans la déclaration de l'identité ou de l'ascendance autochtone d'un recensement à l'autre, ne permettent pas de couvrir complètement cette population.

1.1 Données de population

Au cours des vingt dernières années, la proportion de la population autochtone au Québec a augmenté légèrement, passant de 0,7% en 1986 à 1,1% en 2006. Il s'agit cependant d'une population qui affiche des taux de croissance nettement supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec.

Tableau 1 Nombre et taux de croissance de la population autochtone au Québec, selon le lieu de résidence et pour l'ensemble du Québec, de 1986 à 2006

	1986	1991	1996	2001	2006	1986 à 1991 %	1991 à 1996 %	1996 à 2001 %	2001 à 2006 %
Inuits :	5 913	6 596	8 437	9 462	10 402	11,6	27,9	12,1	9,9
Résidents (dans les villages)	5 465	6 427	7 975	8 925	9 847	17,6	24,1	11,9	10,3
Non résidents	448	169	462	537	555	-62,3	173,4	16,2	3,4
Amérindiens (inscrits) :	38 955	50 552	58 452	64 304	69 749	29,8	15,6	10,0	8,5
Résidents (dans les réserves)	31 042	35 952	41 485	44 856	48 975	15,8	15,4	8,1	9,2
Non résidents	7 913	14 600	16 967	19 448	20 774	84,5	16,2	14,6	6,8
Population autochtone :	44 868	57 148	66 889	73 766	80 151	27,4	17,0	10,3	8,7
Résidents	36 507	42 379	49 460	53 781	58 822	16,1	16,7	8,7	9,4
Non résidents	8 361	14 769	17 429	19 985	21 329	76,6	18,0	14,7	6,7
Ensemble du Québec	6 532 460	6 895 960	7 138 795	7 237 480	7 546 131	5,6	3,5	1,4	4,3

Sources : **Pour les Inuits** : MSSS, Registre des autochtones, répartition des bénéficiaires par peuple d'appartenance au 31 décembre de chaque année.
Pour les Amérindiens : MAINC, Population du Registre des Indiens, au 31 décembre de chaque année.
Pour l'ensemble du Québec : Statistique Canada, Recensement de 1986 à 2006.

Deux raisons, autres que la natalité, expliquent cette croissance au cours de la période couverte dans le tableau 1 : l'adoption, en 1985, de la Loi C-31 par laquelle une Indienne ayant épousé un non-indien, de même que ses enfants, peuvent retrouver leur statut et, dans le cas des Inuits, l'amélioration de la qualité de l'enregistrement. Pour la population amérindienne, l'impact était particulièrement évident entre 1986 et 1991, alors que nous observons des taux de croissance de 16% chez les Amérindiens qui résidaient dans les réserves, et de 85% chez les non résidents. Entre 2001 et 2006, la population amérindienne et inuite a augmenté de 8,5% et 10% respectivement, comparativement à 4,3% pour l'ensemble du Québec.

Au Québec, la population autochtone se concentre surtout dans les réserves, les villages inuits ou les territoires conventionnés. En 2007, la population autochtone résidente représentait 73,4% de la population autochtone totale (voir annexe 1), soit 70,2% pour la population amérindienne et près de 95% pour la population inuite.

En 2007, le Québec regroupait 9% de la population amérindienne inscrite au Canada (tableau 2). Comparativement aux autres provinces et territoires, le Québec affiche la proportion la plus élevée d'Amérindiens inscrits vivants sur une réserve ou un territoire conventionné.

2 Sont incluses dans la population ayant une identité autochtone les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis, ou Inuit, et les personnes ayant déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits tel que défini par la Loi sur les Indiens du Canada, et les personnes ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première nation. (Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Dictionnaire du recensement de 2006)

3 Personne ayant indiqué au moins une ascendance autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit) à la question sur l'origine ethnique. « Origine ethnique » fait référence aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres du répondant. « Ascendance autochtone » signifiait « origine autochtone » avant le Recensement de 2006. Toutefois, le contenu de la variable en 2006 demeurerait inchangé par rapport aux recensements précédents. (Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Dictionnaire du recensement de 2006)

Tableau 2 Population amérindienne inscrite selon la province et le lieu de résidence au 31 décembre 2007

	Population amérindienne		Population amérindienne qui réside sur les réserves et territoires		Population amérindienne qui réside hors des réserves et territoires	
	N	%	N	%	N	%
Canada :	778 050	100,0	434 586	55,9	343 464	44,1
Atlantique	32 219	4,1	19 502	60,5	12 717	39,5
Québec	70 946	9,1	49 806	70,2	21 140	29,8
Ontario	171 953	22,1	83 546	48,6	88 407	51,4
Manitoba	127 159	16,3	79 698	62,7	47 461	37,3
Saskatchewan	125 666	16,2	62 562	49,8	63 104	50,2
Alberta	101 161	13,0	64 792	64,0	36 369	36,0
Colombie-Britannique	123 927	15,9	59 324	47,9	64 603	52,1
Yukon	8 221	1,1	3 902	47,5	4 319	52,5
Territoires du Nord-Ouest	16 798	2,2	11 454	68,2	5 344	31,8

Source : MAINC, Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2007.

1.2 Données par groupes d'âge

Comparés à la population de l'ensemble du Québec, les Inuits et les Amérindiens qui demeurent dans les réserves présentent une structure par âge nettement plus jeune. En 2007, un peu plus du tiers de la population inuite et 28% de la population amérindienne vivant dans les réserves avaient moins de 15 ans comparativement à 16,3% pour l'ensemble du Québec (tableau 3).

Cependant, les Amérindiens non résidents présentent une structure par âge semblable à celle de l'ensemble du Québec. En 2007, 14,9% avaient moins de 15 ans.

Tableau 3 Répartition (%) de la population autochtone du Québec et de l'ensemble du Québec selon le groupe d'âge, 2001 et 2007

Groupes d'âge	2001				2007			
	Inuits	Amérindiens		Ensemble du Québec	Inuits	Amérindiens		Ensemble du Québec
		Résidents	Non résidents			Résidents	Non résidents	
0 à 4 ans	10,7	8,5	3,5	5,2	8,5	7,8	3,6	5,1
5 à 14 ans	27,9	22,0	12,1	12,7	25,6	19,8	11,1	10,9
15 à 24 ans	19,2	17,0	13,5	13,1	21,8	18,3	12,6	12,6
25 à 34 ans	16,1	16,1	15,9	12,7	14,9	14,4	13,9	13,7
35 à 64 ans	23,0	29,8	43,4	43,0	25,9	32,5	45,2	43,3
65 ans et plus	3,1	6,7	11,6	13,3	3,3	7,2	13,6	14,4

Sources : **Pour les Inuits** : MSSS, Registre des autochtones, répartition des bénéficiaires par peuple d'appartenance au 31 décembre de chaque année.
Pour les Amérindiens : MAINC, Population du Registre des Indiens, au 31 décembre de chaque année.
Pour l'ensemble du Québec : Statistique Canada, Recensement de 2001 et estimation de la population du Québec au premier juillet 2007.

2 - La population scolaire autochtone

2.1 L'organisation scolaire

L'information disponible sur la population scolaire autochtone ne concerne que les Autochtones qui résident dans les réserves, les établissements indiens, les territoires conventionnés ou les villages inuits. Il n'y a pas d'information disponible sur la situation des Autochtones vivant en dehors de ces territoires, la scolarisation de ce groupe se faisant par l'entremise du système scolaire québécois. De plus, dans les informations recueillies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), il n'y a pas de question relative à l'origine ethnique permettant d'identifier ces personnes comme autochtones. Cependant, une partie de ces individus peuvent être identifiés comme autochtones par l'entremise de la déclaration de la langue maternelle.

Jusqu'en 1978, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) construisait et administrait les écoles. Au Québec, on comptait une trentaine d'écoles primaires réparties dans les différentes communautés. Les élèves du secondaire et du postsecondaire s'inscrivaient dans le réseau public québécois conformément à des ententes de financement entre le gouvernement fédéral et les organismes scolaires concernés.

Depuis la fin des années 1970, le portrait a considérablement changé. La résistance des Cris et des Inuits au développement du potentiel hydroélectrique de la Baie-James a conduit à la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975, et à celle de la Convention du Nord-Est québécois en 1978. Ces conventions ont mené à la création de la Commission scolaire Crie, de la Commission scolaire Kativik pour les Inuits, et d'une école pour les Naskapis. Les commissions scolaires Crie et Kativik ont compétence en matière d'enseignement primaire, secondaire et d'éducation aux adultes. En vertu de ces conventions, le gouvernement du Canada contribue à 75 % aux coûts de fonctionnement et d'investissement, et le gouvernement du Québec à 25 %. En ce qui concerne la Commission scolaire Kativik, ces proportions sont inversées.

Dans le cas des autres nations, c'est le gouvernement fédéral, en vertu de la Loi sur les Indiens, qui assure le financement de l'éducation aux conseils de bande pour appuyer les services d'enseignement pour les Amérindiens inscrits résidant dans les réserves. Ces sommes sont versées dans le cadre d'ententes de financement par lesquelles les communautés gèrent les services éducatifs relatifs à l'enseignement primaire et secondaire sur leur territoire.

2.2 La population scolaire autochtone potentielle au Québec

Au Québec, en 2007-2008, la population scolaire autochtone potentielle était estimée à 22 479 jeunes âgés de moins de 20 ans, ce qui représentait environ 1,7 % de la population scolaire potentielle de l'ensemble de la province (tableau 4).

Tableau 4 Individus âgés de 5 à 19 ans, population scolaire autochtone potentielle et population scolaire potentielle pour l'ensemble du Québec, 2007-2008

Groupes d'âge	Population scolaire autochtone potentielle			Population scolaire potentielle pour l'ensemble du Québec
	Population amérindienne	Population inuite	Total	
5 à 9 ans	5 755	1 363	7 118	388 686
10 à 14 ans	6 435	1 329	7 764	462 327
15 à 19 ans	6 310	1 287	7 597	491 787
Total	18 500	3 979	22 479	1 342 800

Sources : **Pour les Inuits** : MSSS, Registre des autochtones, répartition des bénéficiaires par peuple d'appartenance au 31 décembre de chaque année.
Pour les Amérindiens : MAINC, Population du Registre des Indiens, au 31 décembre de chaque année.
Pour le Québec : estimation de la population au 1^{er} juillet selon l'âge, au Québec, en 2007, Institut de la Statistique du Québec (ISQ).

2.3 Les élèves autochtones au préscolaire, primaire et secondaire

En 2007-2008, parmi les élèves autochtones du Québec, la très grande majorité fréquentait un établissement scolaire situé dans les communautés autochtones (86,7%). Cette proportion était particulièrement élevée à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire avec plus de 90%. Cependant, à l'enseignement secondaire, on remarque qu'environ 20% des élèves fréquentaient une école publique ou une école privée du Québec. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à 2001-2002.

Tableau 5 Nombre d'élèves autochtones reconnus par le MAINC ou le MELS selon l'ordre d'enseignement et la fréquentation scolaire, années scolaires 2001-2002 et 2007-2008

2001-2002										
Ordre d'enseignement	Fréquentation scolaire dans les communautés							Écoles publiques (autres CS et privées)		Total
	Écoles fédérales	École de bande	CS crie	CS Kativik	École naskapie	Total dans communautés		N	%	
						Territoires conventionnés				
Préscolaire	-	1 120	533	227	40	1 920	95,4	93	4,6	2 013
Primaire	-	3 681	1 802	1 867	142	7 492	90,9	752	9,1	8 244
Secondaire	-	2 420	1 102	832	78	4 432	80,5	1 076	19,5	5 508
Total	-	7 221	3 437	2 926	260	13 844	87,8	1 921	12,2	15 765

2007-2008										
Ordre d'enseignement	Fréquentation scolaire dans les communautés							Écoles publiques (autres CS et privées)		Total
	Écoles fédérales	École de bande	CS crie	CS Kativik	École naskapie	Total dans communautés		N	%	
						Territoires conventionnés				
Préscolaire	-	1 029	603	273	23	1 928	95,8	84	4,2	2 012
Primaire	-	3 046	1 747	1 836	103	6 732	90,7	692	9,3	7 424
Secondaire	-	2 738	1 401	1 012	115	5 266	79,6	1 353	20,4	6 619
Total	-	6 813	3 751	3 121	241	13 926	86,7	2 129	13,3	16 055

Sources : Données du MAINC, Inscription par bande, type d'école et niveau scolaire, année 2007-2008. Données du MELS pour les CS Crie, Kativik et école naskapie, clientèle du secteur des jeunes au 30 septembre 2007, par école, selon l'ordre d'enseignement et le degré d'enseignement en 2007-2008.

2.4 Les étudiants autochtones au collégial et à l'université

Tant au collégial qu'à l'université, l'identification des élèves autochtones se fait par le biais de la déclaration de citoyenneté ou du statut légal, lors de l'inscription. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence puisqu'il est possible que les étudiants autochtones ne se déclarent pas systématiquement comme tels. En 2007-2008, 896 étudiants se sont identifiés comme Autochtones au collégial et à l'université. Alors que cette déclaration était en hausse depuis 2000-2001 au collégial, on remarquait la situation inverse dans le réseau universitaire (tableaux 6 et 7).

Cependant, il faut souligner que certains établissements s'efforcent d'identifier leurs étudiants autochtones. Cette information n'est pas nécessairement transmise au MELS, mais ce dernier peut accorder une aide financière aux établissements, soit pour adapter et offrir des programmes d'études, soit pour apporter une assistance particulière à ces étudiants, soit pour la revalorisation des cultures autochtones. De plus, il existe aussi un programme au collégial qui vise à soutenir les efforts des cégeps dans la mise en œuvre de mesures facilitant l'accès aux études collégiales des Autochtones qui en sont à leur première année d'études collégiales⁴.

4 Pour plus d'informations sur ces programmes, vous pouvez consulter le site du MELS :
- pour le collégial : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/Outils/plan-coll.asp> ;
- pour l'universitaire : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-univ/finances-univ.asp>.

Tableau 6 Effectif au collégial selon la citoyenneté déclarée, de l'automne 2000 à l'automne 2007

Citoyenneté	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
CANADIEN	207 267	199 597	199 208	193 325	189 980	184 821	185 556	189 322
CANADIEN Amérindien et Inuit	609	616	672	606	790	715	770	746
Autre	6 215	6 764	7 612	8 321	9 107	9 931	10 940	11 555
Total	214 091	206 977	207 492	202 252	199 877	195 467	197 266	201 623

Source : MELS-DRSI, Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (SIGDEC-Socrate), septembre 2008.

Tableau 7 Effectif à l'université selon la citoyenneté déclarée, de l'automne 2001 à l'automne 2007

Statut légal	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Aucun statut	1 261	1 518	1 723	1 069	962	1 028	1 066
Citoyen canadien	203 833	208 929	213 482	215 592	216 886	216 196	216 473
Indien	281	184	176	222	207	129	150
Autre	31 351	36 169	40 472	42 162	43 412	44 779	45 421
Total	236 726	246 800	255 853	259 045	261 467	262 132	263 110

Source : MELS-DRSI, GDEU, mai 2009.

3 - Le personnel enseignant

La Charte de la langue française (LRQ, chapitre C-11) stipule, sauf exception prévue par la Loi, que l'enseignement se donne en français dans les classes d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire au Québec. Cependant, la langue d'enseignement des Amérindiens et des Inuits fait l'objet de dispositions particulières. L'article 97 précise que les réserves indiennes ne sont pas soumises à cette loi. Dans le cas des commissions scolaires Crie et Kativik, l'article 88 précise que les langues d'enseignement sont respectivement le cri et l'inuktitut, ainsi que les autres langues d'enseignement en usage dans les communautés criées et inuites du Québec, à la date de la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Cette même disposition s'applique aux Naskapis de Kawawachikamach.

L'utilisation de la langue autochtone comme langue d'enseignement au cours des premières années du primaire a ouvert la porte au personnel enseignant d'origine autochtone. Le MELS ne dispose pas d'information sur le personnel enseignant dans les écoles de bandes. Pour les commissions scolaires Crie et Kativik, la proportion des enseignants de langue maternelle autochtone a augmenté de 41 % à 43 % pour les trois ordres d'enseignement entre 2001-2002 et 2006-2007. De plus, on remarque que cette augmentation s'est particulièrement concentrée au secondaire, passant de 17 % à 25 %.

Tableau 8 Proportion du personnel enseignant, à temps plein et à temps partiel, commissions scolaires Crie et Kativik, selon la langue maternelle et l'ordre d'enseignement, pour les années scolaires 2001-2002 et 2006-2007

Langue maternelle du personnel enseignant	2001-2002			2006-2007		
	Préscolaire et primaire	Secondaire	Total	Préscolaire et primaire	Secondaire	Total
	%	%	%	%	%	%
Commission scolaire Crie:						
Autochtone	61	16	41	60	22	44
Non autochtone	39	84	59	40	78	56
Commission scolaire Kativik:						
Autochtone	51	19	40	50	28	42
Non autochtone	49	81	60	50	72	58
Commissions scolaires Crie et Kativik:						
Autochtone	56	17	41	55	25	43
Non autochtone	44	83	59	45	75	57

Source : MELs-DRSI, Système PERCOS, Données annuelles, juillet 2008; Bulletin statistique de l'éducation : L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec, mai 2004.

L'âge moyen du personnel enseignant dans les commissions scolaires Crie et Kativik a rattrapé celui des autres commissions scolaires entre 1989-1990 et 2006-2007, passant de 36,1 ans à 42,6 ans (tableau 9).

Cependant, le personnel enseignant dans les commissions scolaires Crie et Kativik présente toujours un profil plus jeune que dans les autres commissions scolaires du Québec. En 2006-2007, 35 % du personnel enseignant avait moins de 35 ans dans les commissions scolaires Crie et Kativik, comparativement à 27,4 % dans les autres commissions scolaires.

Tableau 9 Âge du personnel enseignant à temps plein, commissions scolaires Crie et Kativik et autres commissions scolaires au Québec, années scolaires 1989-1990, 1999-2000 et 2006-2007

Groupe d'âge	1989-1990		1999-2000		2006-2007	
	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %
Moins de 25 ans	8,4	0,7	4,2	0,9	3,6	0,4
25 à 29 ans	20,7	3,8	18,7	10,0	14,0	8,6
30 à 34 ans	21,7	6,4	14,0	12,7	17,8	18,4
35 à 39 ans	17,6	14,7	15,6	11,7	9,9	17,2
40 à 44 ans	15,1	30,3	13,6	11,5	12,2	15,1
45 à 49 ans	8,4	24,7	12,5	17,4	9,5	13,1
50 à 54 ans	5,6	12,9	12,2	26,9	12,7	14,0
55 à 59 ans	1,5	5,2	5,8	7,8	11,8	11,1
60 à 64 ans	0,8	1,2	2,9	0,9	7,5	1,9
65 ans et plus	0,3	0,1	0,4	0,1	1,0	0,2
Âge moyen	36,1	44,0	40,0	43,9	42,6	42,6

Source : MELs-DRSI, SIPE panorama 160, juillet 2008.

De façon générale, le personnel enseignant est moins expérimenté dans les commissions scolaires Crie et Kativik, mais on remarque une progression puisque le nombre moyen d'années d'expérience est passé de 7,5 années en 1989-1990 à 11,9 années en 2006-2007 (tableau 10). À l'opposé, le nombre moyen d'années d'expérience a diminué dans les autres commissions scolaires, passant de 19,2 années en 1989-1990 à 16,2 années en 2006-2007 après un rajeunissement du personnel enseignant.

Tableau 10 Expérience du personnel enseignant à temps plein, commissions scolaires Crie et Kativik et autres commissions scolaires au Québec, 1989-1990, 1999-2000 et 2006-2007

Années d'expérience	1989-1990		1999-2000		2006-2007	
	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %
1 an et moins	7,4	0,4	8,5	0,2	6,2	0,4
2 à 4 ans	34,9	3,0	30,9	11,2	17,0	4,2
5 à 9 ans	24,7	6,5	22,2	17,0	25,8	21,9
10 à 14 ans	14,0	11,3	14,7	13,8	18,7	23,9
15 à 19 ans	16,8	30,8	10,4	11,3	12,7	16,5
20 à 24 ans	1,8	22,7	9,8	14,3	7,8	12,9
25 à 29 ans	0,0	16,7	2,2	18,3	5,8	9,5
30 ans et plus	0,3	8,6	1,3	13,9	6,2	10,6
Moyenne	7,5	19,2	9,2	16,9	11,9	16,2

Source : MELS-DRSI, SIPE panorama 140, juillet 2008.

En 2006-2007, près du tiers (31,1 %) du personnel enseignant des commissions scolaires Crie et Kativik avait moins de 16 années de scolarité (tableau 11), alors que, pour les autres commissions scolaires, cette proportion était de 4,7 %.

Tableau 11 Scolarité reconnue du personnel enseignant à temps plein, commissions scolaires Crie et Kativik et autres commissions scolaires au Québec, 1989-1990, 1999-2000 et 2006-2007

Années de scolarité	1989-1990		1999-2000		2006-2007	
	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %	Crie et Kativik %	Autres CS %
14 ans	26,5	15,5	24,7	5,5	26,8	3,0
15 ans	5,4	12,9	3,1	4,7	4,3	1,7
16 ans	34,2	19,8	31,1	26,4	27,6	29,7
17 ans	20,9	21,8	23,1	25,6	25,3	34,1
18 ans	7,7	15,3	8,7	18,5	7,9	17,9
19 ans	5,4	14,6	6,2	17,4	5,2	11,9
20 ans et plus	0,0	0,1	3,1	1,9	2,9	1,8

Source : MELS-DRSI, Système PERCOS, Données annuelles, juillet 2008

En résumé, malgré une réduction substantielle de l'écart observée entre le personnel des commissions scolaires Crie et Kativik et le personnel des autres commissions scolaires, des différences demeurent : le personnel est plus jeune, moins expérimenté et le nombre d'années de scolarité reconnues est moins élevé.

4 - Prévisions de l'effectif scolaire au secteur des jeunes, commissions scolaires Crie et Kativik

Le MELS produit chaque année des prévisions de l'effectif scolaire à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire pour chacune des commissions scolaires. Les effectifs présentés touchent les cinq dernières années ainsi que les quinze années à venir, ce qui correspond à la période prévisionnelle (tableau 12)⁵.

Entre 2002-2003 et 2006-2007, l'effectif au secteur des jeunes de la Commission scolaire Kativik a augmenté de 4,1 %, celui de la Commission scolaire Crie a augmenté de 0,6 %, alors que la croissance était négative pour l'ensemble du Québec (-5,3 %).

Pour l'ensemble du Québec, on s'attend à ce que l'effectif demeure sous le seuil de référence de 2006-2007 tout au long de la période prévisionnelle, alors que, pour les commissions scolaires Crie et Kativik, leur effectif va soit se maintenir au-dessus du seuil de référence, soit effectuer une remontée avant la fin de la période.

Tableau 12 Prévision de l'effectif scolaire au secteur des jeunes de 2002-2003 à 2021-2022 et variation par rapport à l'année de référence 2006-2007 (les prévisions excluent les élèves en formation professionnelle ou à temps partiel)

	Commission scolaire Crie								
	Observations			Prévisions					
	2002-2003	2006-2007	Variation (%) 2002 à 2006	2011-2012	Variation (%) 2006 à 2011	2016-2017	Variation (%) 2006 à 2016	2021-2022	Variation (%) 2006 à 2021
Maternelle 4 ans	251	261	4,0	296	13,4	280	7,3	266	1,9
Maternelle 5 ans	268	292	9,0	330	13,0	293	0,3	279	-4,5
Total	519	553	6,6	626	13,2	573	3,6	545	-1,4
Primaire 1,1	286	290	1,4	349	20,3	297	2,4	284	-2,1
Primaire 1,2+	302	323	7,0	361	11,8	313	-3,1	300	-7,1
Primaire 2,1	297	260	-12,5	299	15,0	298	14,6	284	9,2
Primaire 2,2+	317	281	-11,4	312	11,0	334	18,9	317	12,8
Primaire 3,1	313	292	-6,7	287	-1,7	324	11,0	287	-1,7
Primaire 3,1+	307	298	-2,9	316	6,0	379	27,2	323	8,4
Total	1 822	1 744	-4,3	1 924	10,3	1 945	11,5	1 795	2,9
Secondaire 1,1	358	325	-9,2	327	0,6	366	12,6	317	-2,5
Secondaire 1,2+	292	320	9,6	280	-12,5	320	0,0	319	-0,3
Secondaire 3	253	298	17,8	247	-17,1	275	-7,7	294	-1,3
Secondaire 4	197	209	6,1	194	-7,2	190	-9,1	214	2,4
Secondaire 5	103	117	13,6	117	0,0	125	6,8	150	28,2
Secondaire 6+	0	0		0		0		0	
Total	1 203	1 269	5,5	1 165	-8,2	1 276	0,6	1 294	2,0
Ensemble	3 544	3 566	0,6	3 715	4,2	3 794	6,4	3 634	1,9

5 Pour plus d'informations sur les prévisions de l'effectif scolaire à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, vous pouvez consulter le site du MELS à l'adresse suivante : http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/prev_prim_sec/index_prev_fg.htm.

Suite du tableau 12

	Commission scolaire Kativik								
	Observations			Prévisions					
	2002-2003	2006-2007	Variation (%) 2002 à 2006	2011-2012	Variation (%) 2006 à 2011	2016-2017	Variation (%) 2006 à 2016	2021-2022	Variation (%) 2006 à 2021
Maternelle 4 ans	6	9	50,0	8	-11,1	9	0,0	9	0,0
Maternelle 5 ans	246	267	8,5	248	-7,1	268	0,4	284	6,4
Total	252	276	9,5	256	-7,2	277	0,4	293	6,2
Primaire 1,1	229	261	14,0	258	-1,1	275	5,4	293	12,3
Primaire 1,2+	274	265	-3,3	275	3,8	287	8,3	303	14,3
Primaire 2,1	271	240	-11,4	247	2,9	264	10,0	277	15,4
Primaire 2,2+	319	288	-9,7	293	1,7	287	-0,3	305	5,9
Primaire 3,1	257	219	-14,8	251	14,6	232	5,9	252	15,1
Primaire 3,1+	500	554	10,8	470	-15,2	464	-16,2	496	-10,5
Total	1 850	1 827	-1,2	1 794	-1,8	1 809	-1,0	1 926	5,4
Secondaire 1,1	324	254	-21,6	213	-16,1	220	-13,4	229	-9,8
Secondaire 1,2+	210	323	53,8	298	-7,7	308	-4,6	328	1,5
Secondaire 3	142	202	42,3	210	4,0	214	5,9	209	3,5
Secondaire 4	92	112	21,7	119	6,3	137	22,3	127	13,4
Secondaire 5	61	55	-9,8	76	38,2	65	18,2	64	16,4
Secondaire 6+	0	2	0,0	3	50,0	3		3	
Total	829	948	14,4	919	-3,1	947	-0,1	960	1,3
Ensemble	2 931	3 051	4,1	2 969	-2,7	3 033	-0,6	3 179	4,2

	Ensemble du Québec, réseau public, toutes langues d'enseignement								
	Observations			Prévisions					
	2002-2003	2006-2007	Variation (%) 2002 à 2006	2011-2012	Variation (%) 2006 à 2011	2016-2017	Variation (%) 2006 à 2016	2021-2022	Variation (%) 2006 à 2021
Maternelle 4 ans	6 369	5 586	-12,3	5 893	5,5	5 846	4,7	5 751	3,0
Maternelle 5 ans	76 422	69 010	-9,7	74 451	7,9	71 726	3,9	71 422	3,5
Total	82 791	74 596	-9,9	80 344	7,7	77 572	4,0	77 173	3,5
Primaire 1,1	80 839	69 916	-13,5	72 528	3,7	72 269	3,4	72 096	3,1
Primaire 1,2+	89 989	75 387	-16,2	75 527	0,2	77 091	2,3	77 054	2,2
Primaire 2,1	86 640	72 892	-15,9	70 290	-3,6	72 376	-0,7	72 484	-0,6
Primaire 2,2+	91 516	79 935	-12,7	72 025	-9,9	74 336	-7,0	74 599	-6,7
Primaire 3,1	91 313	79 916	-12,5	68 735	-14,0	74 283	-7,0	71 556	-10,5
Primaire 3,1+	92 974	82 446	-11,3	69 229	-16,0	72 010	-12,7	71 714	-13,0
Total	533 271	460 492	-13,6	428 334	-7,0	442 365	-3,9	439 503	-4,6
Secondaire 1,1	90 446	82 577	-8,7	66 591	-19,4	66 740	-19,2	68 056	-17,6
Secondaire 1,2+	79 995	90 512	13,1	74 881	-17,3	72 193	-20,2	74 349	-17,9
Secondaire 3	72 333	82 350	13,8	70 039	-14,9	63 028	-23,5	65 086	-21,0
Secondaire 4	63 985	73 933	15,5	66 172	-10,5	56 818	-23,1	61 436	-16,9
Secondaire 5	56 035	62 399	11,4	58 917	-5,6	49 298	-21,0	51 305	-17,8
Secondaire 6+	271	534	0,0	456	-14,6	360		353	
Total	363 065	392 305	8,1	337 056	-14,1	308 437	-21,4	320 585	-18,3
Ensemble	979 127	927 393	-5,3	845 734	-8,8	828 374	-10,7	837 261	-9,7

Source : MELS-DRSI, Entrepôt de données ministériel (EDM), février 2007

5 - Cheminement et indicateurs de réussite scolaire

5.1 Cheminement scolaire, commissions scolaires Crie et Kativik: l'écart par rapport à l'âge modal

Le cheminement normal d'un élève pour l'ensemble du Québec, en termes d'âge et de cycle, est le suivant: 4 et 5 ans au préscolaire, 6 ans à la première année de fréquentation au premier cycle du primaire, 8 ans à la première année de fréquentation au deuxième cycle du primaire, 10 ans à la première année de fréquentation au troisième cycle du primaire, 12 ans à l'entrée au secondaire jusqu'à l'âge de 16 ans en 5^e année du secondaire. C'est ce que nous appelons l'âge modal. Les élèves qui suivent cette progression forment le groupe modal. Les autres élèves qui s'éloignent de ce cheminement d'une année ou plus se trouvent dans une situation de retard scolaire. Les élèves en avance sont comptés parmi ceux qui n'ont aucun retard.

Pour les années scolaires 2002-2003 et 2007-2008, on note qu'un écart important se creusait par rapport à l'ensemble du Québec au début du troisième cycle du primaire en ce qui concerne la proportion d'élèves sans retard dans les commissions scolaires Crie et Kativik (tableau 13). En 2002-2003, parmi les élèves qui n'ont aucun retard, cette différence était de 8,2 points de pourcentage en moins pour la Commission scolaire Crie et de 15,1 points de pourcentage en moins pour la Commission scolaire Kativik comparativement à l'ensemble du Québec. En 2007-2008, cet écart est passé à 16,9 points de pourcentage en moins pour la Commission scolaire Crie et à 9,9 points de pourcentage en moins pour la Commission scolaire Kativik.

Le phénomène est d'autant plus marqué parmi les élèves du secondaire. En 2002-2003 et 2007-2008, c'est un peu moins de la moitié des élèves inscrits en première année du secondaire qui n'avaient aucun retard scolaire dans la Commission scolaire Crie. Dans le cas de la Commission scolaire Kativik, le maintien d'une 7^e année au primaire explique en partie la chute importante d'élèves sans retard entre la fin du primaire et le début du secondaire. En ce qui concerne l'ensemble du Québec, la proportion d'élèves sans retard est passée de 72,5 % en 2002-2003 à 83 % en 2007-2008, mais une partie de cette augmentation peut être attribuée à la politique de non-redoublement au primaire prescrite après la mise en œuvre du renouveau pédagogique.

Il est important de mentionner que le retard scolaire a un impact déterminant sur la réussite scolaire des élèves et peut mener au décrochage scolaire. À titre d'exemple, on notait une augmentation de la proportion des élèves sans retard scolaire en cinquième année du secondaire dans les commissions scolaires Crie, Kativik et l'ensemble du Québec en 2007-2008. Cette situation s'explique par le fait que des élèves qui avaient accumulé un an de retard ou plus ont simplement quitté le système scolaire avant la cinquième année du secondaire, faisant ainsi accroître la proportion des élèves sans retard.

Tableau 13 Répartition en pourcentage des inscriptions dans chaque classe, selon l'écart par rapport à l'âge modal au Québec, commissions scolaires Crie et Kativik et l'ensemble du Québec, 2002-2003 et 2007-2008

Âge modal	Classe	Année scolaire 2002-2003											
		Commission scolaire Crie				Commission scolaire Kativik				Ensemble du Québec			
		Écart (en %)											
		Aucun	1 an	2 ans	3 ans +	Aucun	1 an	2 ans	3 ans +	Aucun	1 an	2 ans	3 ans +
4	Maternelle 4 ans	100,0	-	-	-	100,0	-	-	-	99,9	0,1	-	-
5	Maternelle 5 ans	100,0	-	-	-	99,6	0,4	-	-	99,0	1,0	-	-
6	Cycle 1 1 ^{re} année	100,0	-	-	-	96,1	3,5	-	0,4	97,4	1,8	0,3	0,5
8	Cycle 2 1 ^{re} année	98,0	2,0	-	-	84,9	13,7	1,5	-	91,0	7,4	1,0	0,6
10	Cycle 3 1 ^{re} année	78,6	19,8	1,6	-	71,7	21,7	5,4	1,2	86,8	11,6	1,5	-
12	1 ^{re} secondaire	47,2	33,5	12,8	6,4	4,6	35,2	34,0	26,2	72,5	18,9	5,9	2,7
13	2 ^e secondaire	37,0	29,5	23,3	10,3	5,2	39,6	33,0	22,2	71,5	18,1	7,6	2,8
14	3 ^e secondaire	32,0	23,7	22,9	21,3	10,3	33,1	26,9	29,7	70,8	19,2	7,6	2,4
15	4 ^e secondaire	26,4	24,9	26,4	22,3	13,9	42,6	19,8	23,8	73,4	19,0	6,6	1,0
16	5 ^e secondaire	34,3	30,6	19,4	15,7	9,6	46,6	19,2	24,7	74,7	19,3	4,4	1,5

Âge modal	Classe	Année scolaire 2002-2003											
		Commission scolaire Crie				Commission scolaire Kativik				Ensemble du Québec			
		Écart (en %)											
		Aucun	1 an	2 ans	3 ans +	Aucun	1 an	2 ans	3 ans +	Aucun	1 an	2 ans	3 ans +
4	Maternelle 4 ans	100,0	-	-	-	100,0	-	-	-	100,0	-	-	-
5	Maternelle 5 ans	100,0	-	-	-	100,0	-	-	-	98,9	1,1	-	-
6	Cycle 1 1 ^{re} année	97,2	1,3	0,6	0,9	97,5	1,4	1,1	-	97,3	2,3	0,2	0,2
8	Cycle 2 1 ^{re} année	87,7	10,4	1,6	0,3	89,5	9,7	0,8	-	92,5	6,3	0,7	0,5
10	Cycle 3 1 ^{re} année	74,1	22,7	3,1	-	81,1	15,3	3,2	0,4	91,0	8,4	0,6	0,0
12	Secondaire Cycle 1 1 ^{re} année	49,0	34,7	10,2	6,1	6,3	53,6	23,0	17,0	83,0	12,2	3,1	1,7
14	3 ^e secondaire	38,1	24,7	20,3	16,8	4,2	48,1	32,2	15,4	71,8	19,3	7,1	1,8
15	4 ^e secondaire	26,6	29,5	27,5	16,4	8,5	47,5	34,0	9,9	76,6	17,0	5,7	0,8
16	5 ^e secondaire	33,1	29,7	19,2	18,0	17,6	45,6	33,8	2,9	79,1	15,9	3,5	1,4

Source : MELS-DRSI, BCS, avril 2008

5.2 L'ensemble des sorties avec diplôme ou qualification

Parmi l'ensemble des sortants du secondaire d'une année, en formation générale des jeunes, on considère la proportion de ceux qui obtiennent, durant l'année, un diplôme ou une qualification du secondaire⁶. L'ensemble des sortants du secondaire est constitué de deux éléments : les sortants avec diplôme ou qualification et les sortants sans diplôme ni qualification. Ces derniers répondent aux deux critères suivants : durant l'année, ils n'obtiennent ni diplôme ni qualification et ils ne sont réinscrits nulle part au Québec l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial. Il faut souligner que ces sorties sans diplôme ni qualification comprennent aussi les sorties dues à l'émigration et à des causes autres que l'abandon des études.

Entre 2002-2003 et 2006-2007, au Québec, environ le quart des sortants n'étaient ni diplômés, ni qualifiés. En comparaison, cette proportion est passée de 72,5 % à 88,4 % parmi les sortants autochtones des territoires conventionnés (tableau 14). Par conséquent, en plus du retard scolaire, le problème du décrochage scolaire est nettement plus présent parmi ces élèves.

6 Les diplômes et qualifications admissibles aux fins du calcul sont les diplômes d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), le diplôme professionnel en ASP, l'attestation de formation professionnelle (AFP), le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER) et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ).

Tableau 14 Ensemble des sortants sans diplôme ni qualification au secondaire, en formation générale des jeunes, territoires conventionnés et ensemble du Québec, de 2002-2003 à 2006-2007

	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Total des Sortants	Sortants sans diplôme								
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Territoires conventionnés:	472	72,5	503	73,4	526	75,7	561	86,3	499	88,4
Commission scolaire Crie	246	67,5	258	64,3	264	68,2	314	85,0	261	84,7
Commission scolaire Kativik	207	80,7	230	84,3	248	83,9	237	87,3	212	93,4
École Naskapie	19	47,4	15	60,0	14	71,4	10	100,0	26	84,6
Ensemble du Québec	72 730	25,0	73 989	24,9	74 595	24,5	77 388	24,2	80 946	25,3

Source: MELS-DRSI, BCS, avril 2008

5.3 Taux d'obtention d'un diplôme après 7 ans, par commission scolaire

Les données du MELS, pour les élèves des commissions scolaires Crie et Kativik, permettent une analyse longitudinale du parcours scolaire, entre autres par le calcul du taux de diplomation par commission scolaire⁷. Le tableau 15 présente les taux d'obtention d'un diplôme après 7 ans, ainsi que le retard à l'entrée au secondaire (proportion des nouveaux inscrits âgés de 13 ans et plus) pour les cohortes de 1990 à 2001. Le taux d'obtention d'un diplôme après 7 ans, pour une cohorte d'élèves nouvellement inscrits en 1^{re} année du secondaire, correspond à la proportion d'élèves de cette cohorte qui obtient un premier diplôme avant l'âge de 20 ans, au secteur des jeunes ou au secteur de l'éducation des adultes. Seul le premier diplôme est pris en compte et, quel que soit l'endroit où l'élève a obtenu son diplôme, il est compté dans la commission scolaire où il s'est inscrit pour la première fois en 1^{re} secondaire.

On remarque qu'il n'y a pas d'amélioration dans le taux de diplomation parmi les cohortes des commissions scolaires Crie et Kativik de 1990 à 2001. En moyenne, les cohortes de la Commission scolaire Crie ont un taux de diplomation après 7 ans de 28,5 % et de 21,1 % pour la Commission scolaire Kativik, comparativement à 72,1 % pour l'ensemble du Québec. Sans compter que la proportion d'élèves en retard à l'entrée au secondaire pour ces deux commissions scolaires est demeurée bien au-dessus de celle pour l'ensemble du Québec, et ce, malgré une réduction de cette proportion pour la Commission scolaire Crie.

Tableau 15 Taux d'obtention d'un premier diplôme après 7 ans et retard à l'entrée au secondaire, commissions scolaires Crie et Kativik et l'ensemble du Québec, cohortes de 1990 à 2001

Cohortes	Diplomation après 7 ans par cohorte					
	Commission scolaire Crie		Commission scolaire Kativik		Ensemble du Québec (public/privé)	
	Taux d'obtention d'un diplôme (%)	Retard à l'entrée au secondaire (%)	Taux d'obtention d'un diplôme (%)	Retard à l'entrée au secondaire %	Taux d'obtention d'un diplôme (%)	Retard à l'entrée au secondaire (%)
Cohorte de 1990	31,5	61,2	22,8	90,1	73,7	23,1
Cohorte de 1991	27,2	58,3	23,4	91,3	73,7	22,7
Cohorte de 1992	19,9	61,9	19,4	91,7	72,8	23,8
Cohorte de 1993	26,1	63,8	23,2	92,8	72,3	24,5
Cohorte de 1994	35,5	56,6	21,7	94,9	72,2	24,5
Cohorte de 1995	27,1	58,7	20,6	95,3	72,2	24,0
Cohorte de 1996	31,2	47,7	19,3	95,3	71,7	22,9
Cohorte de 1997	33,2	51,0	25,5	88,3	70,9	21,8
Cohorte de 1998	38,2	55,5	20,9	93,6	70,4	21,2
Cohorte de 1999	28,4	47,9	23,7	90,0	71,2	20,3
Cohorte de 2000	22,3	47,2	17,8	89,3	71,9	19,5
Cohorte de 2001	21,1	38,1	15,4	93,3	72,3	17,9

Source: MELS-DRSI, BCS, décembre 2008

⁷ Ces taux sont publiés chaque année par le MELS dans les Résultats aux épreuves uniques de juin et diplomation, tableau 10, à l'adresse suivante: <http://www.mels.gouv.qc.ca/sanction/index.html>.

5.4 Taux de passage direct des élèves de 5^e secondaire vers le réseau collégial

Le faible taux de diplomation des élèves des commissions scolaires Crie et Kativik a un impact sur la poursuite des études postsecondaires, selon le cheminement scolaire normalisé qui a cours dans l'ensemble du Québec. Ne disposant pas de données fiables quant au nombre total d'élèves autochtones qui fréquentent un établissement postsecondaire, le tableau 16 présente le taux de passage direct des élèves de 5^e secondaire vers le collégial des commissions scolaires Crie et Kativik⁸.

Le taux de passage direct vers le collégial comprend la proportion des élèves inscrits en 5^e année du secondaire, à la formation générale à temps plein, qui étaient inscrits l'année suivante au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein dans les programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC). Ces résultats ne tiennent pas compte des étudiants inscrits à des programmes à temps partiel au collégial, ou à la formation des adultes, ou encore qui commencent des études postsecondaires après une interruption de leur cheminement scolaire.

Pour l'ensemble du Québec, c'est plus de la moitié des élèves de 5^e secondaire qui sont inscrits au collégial à temps plein l'année suivante, alors que c'est à peine 4 % en moyenne pour les élèves de la Commission scolaire Crie et 9,8 % en moyenne pour les élèves de la Commission scolaire Kativik.

Tableau 16 Taux de passage direct des élèves de 5^e secondaire (formation générale à temps plein) vers l'ensemble du réseau collégial (à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un programme de DEC), de l'automne 1995 à l'automne 2006

Session automne	Commission scolaire Crie	Commission scolaire Kativik	Ensemble du Québec
1995	7,9	8,1	64,9
1996	8,9	10,1	63,4
1997	7,9	7,0	59,6
1998	3,5	11,7	58,6
1999	5,0	14,7	58,5
2000	5,7	5,5	57,8
2001	1,2	6,3	57,9
2002	0,0	20,8	58,1
2003	0,0	4,9	57,9
2004	1,8	10,9	59,4
2005	2,1	4,0	58,9
2006	3,3	13,0	57,1

Source : MELS-DRSI, Système prévisionnel SIPEEC, version printemps 2007

6 - Population autochtone âgée de 15 ans et plus, selon les données du Recensement du Canada

6.1 Données de population selon le recensement canadien

Dans le Recensement du Canada de 2006, la population ayant une identité autochtone comprenait les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire être Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits, celles ayant déclaré être Indiens des traités ou Indiens inscrits tel que défini par la Loi sur les Indiens du Canada et celles ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation. Au Recensement de 2006, 22 réserves indiennes et établissements indiens ont été partiellement dénombrés. Par conséquent, la population de ces 22 collectivités n'est pas incluse dans les chiffres du recensement.

⁸ Pour plus d'informations sur les taux de passage du secondaire au collégial, vous pouvez consulter le site du MELS à l'adresse suivante : http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/prev_prim_sec/index_prev_fg.htm.

Au Recensement de 2006, 108 430 personnes âgées de 15 ans et plus au Québec ont déclaré être autochtones; il s'agit d'une augmentation de 36,6 % comparativement au Recensement de 2001. Le groupe le plus important se trouve dans la catégorie « Indiens de l'Amérique du Nord », mais c'est le groupe des « Métis » qui a connu l'augmentation la plus importante avec près de 77 %.

Tableau 17 Population du Québec ayant déclaré une identité autochtone, recensements de 2001 et 2006

	Recensement 2001	Recensement 2006	Taux (%)
Total de la population ayant une identité autochtone :	79 400	108 430	36,6
Indien de l'Amérique du Nord	51 120	65 090	27,3
Métis	15 855	27 985	76,5
Inuit	9 535	10 950	14,8
Réponses multiples et autres	2 885	4 410	52,9
Population n'ayant pas d'identité autochtone	7 046 175	7 327 475	4,0

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2001 et 2006.

Note : La catégorie « Réponses autres » comprend les personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits, des membres d'une bande indienne mais ne s'étant pas identifiées en tant qu'Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit à la question sur l'identité autochtone.

6.2 Plus haut niveau de scolarité atteint parmi la population autochtone

Le portrait que nous obtenons au tableau 18 illustre l'état général de la scolarisation des populations âgées de 15 ans et plus qui ont déclaré être autochtones au Recensement de 2006. Parmi cette population, on constate un écart important avec la population non autochtone en ce qui a trait au plus haut niveau de scolarité atteint qui vient confirmer les résultats présentés précédemment quant au faible taux de diplomation.

Parmi ceux ayant déclaré une identité Inuit, 63,4 % ont mentionné ne pas avoir de diplôme, certificat ou grade. Cette proportion est de 46,3 % parmi les « Indiens de l'Amérique du Nord » et de 35 % parmi les « Métis », de même que pour ceux qui ont fourni des réponses multiples. Il s'agit d'une situation particulièrement désavantageuse lorsqu'on la compare à celle de la population non autochtone, où environ 25 % ont déclaré ne pas avoir de diplôme, de certificat ou de grade.

Parmi la population autochtone ayant déclaré avoir un diplôme, un certificat ou un grade, on remarque une concentration dans les catégories « diplôme d'études secondaires ou l'équivalent » et « certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ». Moins de 10 % ont mentionné détenir un certificat ou un grade universitaire comparativement à 16,6 % parmi la population non autochtone.

Tableau 18 Distribution de la population âgée de 15 ans et plus ayant déclaré être autochtone et distribution de la population non autochtone du Québec, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Recensement de 2006

Plus haut niveau de scolarité atteint (%)	Population ayant une identité autochtone				Population n'ayant pas d'identité autochtone
	Indien de l'amérique du Nord	Métis	Inuit	Réponses multiples et autres	
Aucun certificat diplôme ou grade	46,3	35,2	63,4	35,0	24,8
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	16,5	18,5	13,2	21,8	22,3
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	16,0	20,9	15,0	19,3	15,3
Certificat ou diplôme d'un collège d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	12,3	13,6	4,9	14,6	16,1
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,3	3,5	1,3	2,5	4,9
Certificat ou grade universitaire	5,6	8,3	2,2	6,8	16,6

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2006. Numéro 97-560-XCB2006028 au catalogue.

Notes : La catégorie « Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent » comprend les diplômés des écoles secondaires ou l'équivalent mais ne comprend pas les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire. Exemples d'établissements d'enseignement postsecondaire : collèges communautaires, instituts de technologie, cégeps, écoles de métiers privées, collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières et universités.

La catégorie « Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre établissement d'enseignement non universitaire » remplace la catégorie « Autre certificat ou diplôme non universitaire » des recensements précédents. Cette catégorie comprend l'accréditation des établissements ne décernant aucun grade, comme les collèges communautaires, les cégeps, les collèges commerciaux privés et les instituts d'études techniques.

6.3 Domaines d'études parmi la population autochtone

Les données du Recensement de 2006 nous renseignent sur les domaines d'études privilégiés par la population ayant déclaré une identité autochtone avec un niveau de scolarité supérieur au diplôme d'études secondaires, comparativement à la population non autochtone (tableau 19).

De façon générale, les domaines d'études privilégiés varient peu d'un groupe à l'autre. Les deux domaines qui ressortent sont « Architecture, génie et services connexes », de même que « Commerce, gestion et administration publique » avec des proportions supérieures à 20 %. Cependant, parmi les Inuits, on note une plus forte proportion que les autres groupes dans les domaines « Services personnels, de protection et de transport », « Sciences sociales et de comportements, et droit » et « Éducation ».

Tableau 19 Domaines d'études de la population âgée de 15 ans et plus ayant déclaré une identité autochtone et de la population non autochtone du Québec, niveau de scolarité supérieur au diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, Recensement de 2006 selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Recensement de 2006

Principal domaine d'étude	Population ayant une identité autochtone				Population n'ayant pas d'identité autochtone
	Indien de l'amérique du Nord	Métis	Inuit	Réponses multiples et autres	
Éducation	7,1	5,4	11,2	7,1	7,8
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	3,4	3,1	3,4	5,3	4,2
Sciences humaines	5,4	4,8	2,2	5,9	6,0
Sciences sociales et de comportements et droit	10,2	7,5	13,4	6,5	9,1
Commerce gestion et administration publique	20,0	20,1	13,4	20,1	22,9
Sciences physiques et de la vie et technologies	1,1	1,7	2,2	1,9	3,5
Mathématiques informatique et sciences de l'information	3,7	3,7	1,6	3,7	4,4
Architecture génie et services connexes	22,6	26,9	21,2	23,8	22,1
Agriculture ressources naturelles et conservation	3,9	4,0	3,1	3,1	2,2
Santé parcs récréation et conditionnement physique	10,7	12,1	8,7	11,8	11,2
Services personnels de protection et de transport	11,8	10,8	19,6	10,8	6,7
Sans spécialisation	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2006. Numéro 97-560-XCB2006028 au catalogue.

Note : Le domaine d'étude renvoie à la principale discipline ou au principal sujet d'apprentissage. Cette variable est recueillie pour le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu après le diplôme d'études secondaires.

La catégorie « Sans spécialisation » comprend les études multidisciplinaires ou interdisciplinaires.

Conclusion

La population autochtone au Québec est en augmentation et elle présente un profil par âge nettement plus jeune que la population totale, ce qui signifie qu'elle continuera à prendre un peu plus de place chaque année dans l'effectif scolaire potentiel de la province et qu'il est indispensable, pour le MELS, de considérer les défis auxquels ces élèves font face afin de les soutenir dans leur cheminement scolaire. De plus, le MELS reconnaît que des services spécifiques et de qualité doivent être offerts aux élèves qui ont des besoins particuliers, comme dans le cas des élèves autochtones : « Les avantages et les bienfaits d'un accroissement de la persévérance et de la réussite scolaires profitent à tous. Ils favorisent non seulement le développement personnel et professionnel des individus, mais également le développement culturel, social et économique du Québec »⁹.

En ce qui concerne les Autochtones des territoires conventionnés qui fréquentent les commissions scolaires Crie et Kativik, malgré des améliorations notables quant au profil du personnel enseignant, les élèves doivent relever d'immenses défis lorsqu'on considère la transition du primaire vers le secondaire, les taux de retard scolaire, les sorties sans diplôme ni qualification et les taux de diplomation après sept ans. Un cheminement scolaire difficile et entrecoupé compromet grandement la diplomation et le passage aux études postsecondaires. Par conséquent, il est nécessaire d'intervenir tôt dans le cheminement scolaire, c'est-à-dire dès le primaire, afin de prévenir le retard et d'encourager la persévérance scolaire.

Pour le MELS, un des principaux défis demeure l'identification des élèves autochtones non conventionnés inscrits dans le réseau scolaire québécois à tous les ordres d'enseignement. Savoir reconnaître ces élèves permettrait de mettre en place des outils de mesure et d'évaluation adéquats. À l'heure actuelle, certains programmes d'aide financière ont été mis en place afin de soutenir différents intervenants. La mesure Sensibilisation à la réalité autochtone s'adresse aux établissements d'enseignement publics ainsi qu'aux organismes communautaires désirant développer, dans un contexte scolaire, des projets visant prioritairement l'acquisition ou la consolidation de connaissances sur les réalités contemporaines, le mode de vie et les traditions des communautés autochtones du Québec. La mesure pour la Réussite éducative des élèves autochtones vise à appuyer les interventions des commissions scolaires (autres que les commissions scolaires Crie et Kativik) en vue de favoriser la réussite des élèves autochtones qui fréquentent le réseau public. À l'enseignement supérieur, il existe un programme de subvention au collégial visant à soutenir les efforts des cégeps dans la mise en œuvre de mesures facilitant l'accès aux études collégiales des Autochtones qui en sont à leur première année d'études collégiales. De même, il existe également un programme de subvention aux établissements universitaires en vue d'adapter et d'offrir des programmes d'études dans les secteurs que les communautés jugent prioritaires, soit pour apporter une assistance particulière à ces étudiants, soit pour la revalorisation des cultures autochtones.

De plus, dans son *Plan stratégique 2009-2013*, le MELS se donne comme objectif l'accompagnement des organismes éducatifs autochtones et vise à favoriser les partenariats émergents (objectif 5.9). D'ailleurs, le MELS travaille déjà étroitement avec les organismes éducatifs autochtones. Il s'agit d'un objectif qui s'inscrit également dans celui du Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC) de faire de l'éducation des Autochtones une priorité¹⁰.

⁹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (juin 2009). Plan stratégique 2009-2013, p. 9 : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=24> .

¹⁰ CMEC, Éducation des Autochtones : http://www.cmec.ca/Programs/aboriginaled/Pages/default_fr.aspx .

ANNEXE 1

La population autochtone au Québec par nation et par communauté, selon le lieu de résidence, 2001 et 2007

Nations	Communautés	31 décembre 2001			31 décembre 2007		
		Résidents	Non résidents	Total	Résidents	Non résidents	Total
ABÉNAQUIS	Odanak	300	1 496	1 796	306	1 558	1 864
	Wôlinak	65	148	213	70	157	227
		365	1 644	2 009	376	1 715	2 091
ALGONQUINS	Hunter's Point (Wolf Lake)	10	237	247	-	-	209
	Kebaowek (Kipawa)	239	402	641	274	533	807
	Kitcisakik	313	45	358	368	69	437
	Kitigan Zibi	1 475	1 011	2 486	1 536	1 171	2 707
	Lac Rapide (Barrière Lake)	461	129	590	530	120	650
	Lac-Simon	1 112	246	1 358	1 318	302	1 620
	Pikogan (Abitibiwinni)	537	254	791	570	300	870
	Timiskaming	543	986	1 529	593	1 037	1 630
	Winneway (Long Point)	334	318	652	377	338	715
		5 024	3 628	8 652	5 566	3 870	9 645
ATTIKAMEKS	Manawan	1 727	245	1 972	2 029	300	2 329
	Obedjiwan	1 798	309	2 107	2 034	400	2 434
	Wemotaci	1 113	273	1 386	1 265	293	1 558
		4 638	827	5 465	5 328	993	6 321
CRIS	Chisasibi	3 231	123	3 354	3 681	132	3 813
	Eastmain	579	27	606	620	36	656
	Mistissini/Oujé-Bougoumou	2 803	674	3 477	3 441	541	3 982
	Nemiscau (Némaska)	545	15	560	608	15	623
	Waskaganish	1 758	393	2 151	2 017	379	2 396
	Waswanipi	1 105	430	1 535	1 386	404	1 790
	Wemindji	1 105	133	1 238	1 248	113	1 361
	Whapmagoostui	721	7	728	811	10	821
		11 847	1 802	13 649	13 812	1 630	15 442
HURONS-WENDAT	Wendake	1 251	1 676	2 927	1 310	1 696	3 006
INNUS (MONTAGNAIS)	Betsiamites	2 567	630	3 197	2 795	775	3 570
	Essipit	181	206	387	179	237	416
	La Romaine (Unamen Shipu)	877	56	933	1 004	52	1 056
	Mashteuiatsh (Lac Saint-Jean)	1 987	2 635	4 622	2 055	2 831	4 886
	Matimekossh-Lac John	712	74	786	749	97	846
	Mingan (Ekuanishit)	456	16	472	517	20	537
	Natashquan	773	61	834	874	58	932
	Pakuashipi	272	2	274	-	-	302
	Uashat-Maliothenam	2 625	595	3 220	2 970	684	3 654
		10 450	4 275	14 725	11 143	4 754	16 199
MALÉCITES	Cacouna et Whitworth	2	710	712	0	786	786
MICMACS	Gaspé (Gespeg)	0	480	480	0	506	506
	Gesgapegiag	516	604	1 120	578	681	1 259
	Listuguj	1 710	1 349	3 059	1 962	1 377	3 339
		2 226	2 433	4 659	2 540	2 564	5 104
MOHAWKS	Kahnawake	7 162	1 803	8 965	7 446	2 124	9 570
	Kanesatake	1 347	613	1 960	1 347	678	2 025
		8 509	2 416	10 925	8 793	2 802	11 595
NASKAPIS	Kawawachikamach	544	37	581	627	46	673
TOTAL - POPULATION AMÉRINDIENNE INSCRITE		44 856	19 448	64 304	49 806	21 140	70 946

Suite annexe 1

Nations	Communautés d'affiliation	31 décembre 2001			31 décembre 2007		
		Résidents dans une communauté autochtone	Non résidents dans une communauté autochtone	Total	Résidents dans une communauté autochtone	Non résidents dans une communauté autochtone	Total
INUITS	Akulivik	467	6	473	530	15	545
	Aupaluk	149	0	149	165	0	165
	Chisasibi (partie inuite)	93	13	106	100	19	119
	Inukjuak	1 138	57	1 195	1 347	59	1 406
	Ivujivik	228	6	234	278	9	287
	Kangiqsualujjuaq	646	11	657	723	15	738
	Kangiqsujuaq	513	26	539	570	21	591
	Kangirsuk	448	36	484	479	46	525
	Kuujuuaq	1 492	100	1 592	1 646	124	1 770
	Kuujuaraapik	488	101	589	490	61	551
	Puvimituq	1 284	71	1 355	1 429	84	1 513
	Quaqtaq	316	21	336	318	25	343
	Salluit	1 045	65	1 110	1 192	58	1 250
	Tasiujaq	232	0	232	250	3	253
	Killiniq	43	0	43	45	0	45
	Umiujaq	343	24	367	390	18	408
TOTAL - POPULATION INUITE		8 925	537	9 461	9 952	557	10 509
TOTAL GLOBAL		53 781	19 985	73 765	59 758	21 697	81 455
Répartition %		72,9	27,1	100,0	73,4	26,6	100,0

Sources : Pour les Inuits : MSSS, Registre des autochtones, répartition des bénéficiaires par peuple d'appartenance au 31 décembre de chaque année. Pour les Amérindiens : MAINC, Population du Registre des Indiens, au 31 décembre de chaque année.

Note : Les données de la population amérindienne du Québec n'incluent pas la population Mohawk d'Akwesasne, dont une partie de la réserve est située au Québec. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) comptabilise cette collectivité dans la province de l'Ontario.

ANNEXE 2

Les communautés autochtones au Québec

Carte 1 - Les communautés autochtones au Québec

